

OBJECTIFS CULTUR
SOUTENIR ARTISTE
ENJEUX PARTICIPAT
EXPOSITION INCLU
OUTILS VIE ACCESS
RAYONNEMENT ID
OPPORTUNITÉS A
PATRIMOINE ACTI
VITALITÉ COMMUNI
ORIENTATIONS VIS
DÉVELOPPEMENTS
POTENTIEL CROISS



2023
2028

Politique CULTURELLE



Par : ArtExpert.ca,
experts-conseil Arts et Culture



Avec la participation financière
du ministère de la Culture
et des Communications



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

VISION ENGAGEMENT ORGANISMES COLLABORATION CITOYENS ARTISTE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec enthousiasme que je vous présente cette nouvelle édition de notre Politique culturelle, qui incarne notre vision pour l'épanouissement culturel à L'Assomption.

La culture contribue à la qualité de vie des citoyens grâce à l'apport essentiel des organismes culturels, intervenants et artistes. Notre engagement envers la culture repose sur la collaboration avec la communauté, afin d'assurer que nos actions reflètent les aspirations et les besoins de nos citoyens.

Je tiens à remercier toutes ces personnes qui se sont engagées dans la démarche menant à cette Politique culturelle. Citoyennes et citoyens, organismes, artistes, commerçants, employé(e)s municipaux ; votre contribution a fait en sorte que nous pouvons aujourd'hui présenter une politique répondant aux attentes des consommateurs de culture et à celles des créateurs de chez nous.

Ensemble, nous construirons un L'Assomption où la culture brille de mille feux, où les artistes trouvent un terreau fertile pour s'épanouir, et où chaque citoyen peut s'impliquer et contribuer à l'épanouissement culturel de notre ville.

Je vous invite tous à vous joindre à nous dans cette passionnante aventure culturelle qui façonnera l'avenir de L'Assomption.

SÉBASTIEN NADEAU
Maire



Table des matières

MOT DU MAIRE	2
2. OBJECTIFS	4
3. UN PROCESSUS COLLABORATIF PARTICIPATIF	6
4. RÉSUMÉ DU TERRITOIRE	6
5. OPPORTUNITÉS ET ENJEUX	10
6. ORIENTATIONS ET ACTIONS	12
A. Axe 1 - PARTICIPATION CITOYENNE ET CITOYENNETÉ CULTURELLE	12
Orientation 1 : Accroître l'accès des citoyens à la culture	12
Orientation 2 : Favoriser la participation culturelle	14
B. Axe 2 - VITALITÉ ARTISTIQUE ET PATRIMOINE	14
Orientation 3: Poursuivre le développement des infrastructures culturelles	15
Orientation 4 : Soutenir la vitalité artistique	16
Orientation 5 : Continuer la préservation et la mise en valeur du patrimoine	17
C. Axe 3 - CONCERTATION ET RAYONNEMENT	18
Orientation 6 : Faire de la concertation et des partenariats les principaux modes d'intervention	18
Orientation 7 : Recourir à la culture pour renforcer le caractère distinctif de L'Assomption et en faire un outil de son rayonnement	20
7. CARTOGRAPHIE	22
8. REMERCIEMENTS MEMBRES DU COMITÉ ET PARTENAIRES	23

2.

OBJECTIFS

Historique

En 1992, la Ville de L'Assomption fêtait son 275^e anniversaire et un groupe de citoyens¹ organisait un premier colloque sur la culture qui résulta en la création d'une Commission consultative sur la culture et du patrimoine composée de citoyens. Son mandat est de faire des recommandations à la Ville sur tout sujet concernant la culture et le patrimoine et à promouvoir des activités dans ces domaines. 1992 marque aussi la première participation de la Ville aux Journées de la culture qui, chaque année, témoigne de l'engagement citoyen en culture. Enfin, 1992 est l'année de l'adoption de la première Politique culturelle du Québec.

POLITIQUE CULTURELLE 2002

Vision

En 1996, la Ville adopte une première Politique culturelle qui est révisée pour être adoptée en 2002. Dans cette Politique culturelle, un regard avant-gardiste est porté à la fois sur la notion identitaire de la culture et le moteur de développement que peut constituer la culture. Il aborde déjà les notions de développement durable, de l'apport des artistes à la qualité de vie et réaffirme l'importance de l'accessibilité et de la démocratisation culturelle. D'un côté, la démocratisation culturelle vise l'accessibilité des oeuvres au plus grand nombre. De l'autre, la démocratie culturelle favorise la participation des citoyens à la création culturelle. Ensemble, ces deux notions reprennent

un des objectifs majeurs de la Politique culturelle du Québec, les deux autres étant l'identité et la création.

Principes directeurs

La Politique de 2002 repose sur six (6) axes qui reflètent les principes et principaux secteurs culturels de la Ville (la Ville comme maître d'oeuvre, une approche structurée et intégrée, la Bibliothèque Christian-Roy, le patrimoine, les arts (artistes et organismes) ainsi que les fêtes populaires). La Politique reconnaît que la Ville doit jouer à la fois un rôle de maître d'oeuvre (parce que c'est l'instance politique la plus proche du citoyen) et un rôle de partenaire, le tout en adoptant une approche structurée et intégrée.

¹ Dans le présent document, les noms masculins sont considérés comme des noms épicènes afin de faciliter la lecture.

POLITIQUE 2023-2028

Vision

À L'Assomption, chaque citoyen a le droit d'accéder et de participer à la vie culturelle, au patrimoine, aux événements et aux équipements culturels.

À L'Assomption, la culture rayonne et contribue à la qualité de vie des citoyens grâce à l'apport essentiel des organismes culturels, des intervenants et des artistes.

À L'Assomption, la culture est un levier fondamental à l'essor social, économique, touristique et environnemental de la ville. Elle est indispensable au développement durable.

Principes directeurs

La Politique culturelle 2023-2028 se veut le reflet de cette vision. Elle s'enracine autour de trois (3) principes directeurs qui encadrent l'implication municipale :

1. L'Assomption, maître d'oeuvre

Leader du développement culturel sur son territoire, la Ville de L'Assomption oriente et définit le soutien public à la culture, tout en s'assurant de la collaboration et la participation du milieu. Cette situation positionne donc la Ville au centre des besoins culturels des citoyens.

2. L'Assomption, partenaire du développement culturel

L'Assomption désire associer les organismes culturels et les intervenants sociaux, économiques, touristiques et éducatifs en jouant un rôle de catalyseur du développement culturel en concertation avec ces différents intervenants publics et privés.

3. Une approche structurée et intégrée

Afin d'éviter que la politique culturelle ne demeure qu'un souhait d'une lointaine réalisation, il importe de lui fournir les structures nécessaires à son application, à sa mise à jour et à sa diffusion. La Ville se donne donc un plan d'action intégré à la Politique culturelle, dont elle fera annuellement le bilan.

Grands axes

À la suite de consultations publiques, la Ville de L'Assomption a retenu trois (3) grands axes pour la Politique culturelle 2023-2028 :

- Participation citoyenne et citoyenneté culturelle;
- Vitalité artistique et patrimoine;
- Concertation et rayonnement.

Les prochaines pages décrivent les orientations et les actions de chacun des axes retenus.

3

UN PROCESSUS COLLABORATIF PARTICIPATIF

Le fruit du travail s'est échelonné sur près d'une année avec la collaboration de plus d'une vingtaine de partenaires culturels et la mise en place de séances consultatives virtuelles et présentielles ainsi qu'un sondage citoyen auquel plus de 200 participants ont répondu. Les idées émises et recueillies ont servi à établir et orienter la politique et le plan d'action culturel chapeauté par un comité de travail interne représenté par des membres de différents services et divisions de la municipalité. Ceci en assure ainsi la transversalité dans les idées et concepts mis en avant-plan en assurant l'adhésion et l'appui des élus.

4

RÉSUMÉ DU TERRITOIRE

En résumé, pour bien comprendre la dynamique culturelle dans laquelle cela s'inscrit, voici les grandes caractéristiques et diagnostic du territoire qui ont été établis :

Survol sociodémographique

La Ville de L'Assomption se caractérise par une démographie en croissance entre les recensements de 2016 et de 2021 de Statistique Canada. En voici une description sommaire :

- Une population de plus de 23 442 habitants;
 - Une croissance démographique de 4,5 % entre 2016 à 2021;
 - Une connaissance de la langue française presque complète, la part de la population ne connaissant pas le français est presque inexistante, ce qui simplifie les choix de programmation culturelle;
 - Une proportion importante d'enfants et de jeunes adultes. La jeunesse de la population est l'un des trois (3) plus importants facteurs expliquant la fréquentation culturelle et, à cet égard, L'Assomption est en très bonne position;
 - Dans l'ensemble, l'âge moyen de la population de L'Assomption progressera de 39,9 ans actuellement à 43,2 ans en 2041, ce qui restera inférieur à l'âge
- moyen de 46,3 ans au Québec en 2041. Des activités intergénérationnelles pourraient faciliter la fréquentation culturelle, à la fois pour les enfants et leurs grands-parents;
 - Un niveau de scolarité collégial et d'écoles de métiers supérieurs au Grand Montréal et au Québec;
 - Une part importante des revenus entre 20 000 \$ et 100 000 \$/année;
 - Une stabilité de résidence entre 2016 et 2021;
 - Une part importante de la population travaillant hors de la ville et de la MRC (56 %);
 - Pour les sorties liées au loisir, 60 % des sorties se font à L'Assomption même, ce qui renforce le concept de culture de proximité. On peut faire l'hypothèse que le télétravail amené par la pandémie va accentuer la culture de proximité et favoriser la vie culturelle à L'Assomption.

La cartographie culturelle de L'Assomption se caractérise par :

- Une présence d'artistes professionnels;
- Une abondance d'organismes culturels de différentes disciplines;
- Une bibliothèque supérieure à la moyenne et bien cotée sur BiblioQUALITÉ;
- Une richesse patrimoniale reconnue;

- Des partenariats avec des promoteurs d'événements culturels en croissance;
- Un tourisme culturel à développer.

On constate également le soutien financier constant aux organismes et aux événements culturels, de même qu'une augmentation du budget alloué aux loisirs et à la culture en 2022.

Les artistes de L'Assomption en 2022

La Ville de L'Assomption répertorie 47 artistes professionnels dans la municipalité sur les 624 répertoriés dans Lanaudière, soit 7,5 % des artistes de la région. De ces artistes qui résident à L'Assomption, aucun n'était soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ou la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) en 2022. Par ailleurs, deux (2) organismes locaux ont été soutenus par le CALQ : la Corporation Hector-Charland et la Sinfonia de Lanaudière.

Les organismes culturels

La Ville de L'Assomption reconnaît 14 organismes culturels :

Liste des organismes culturels reconnus par la Ville de L'Assomption

Archives Lanaudière
Association Histoire-Terroir
Club photo de L'Assomption
Compagnie du 2^e bataillon du régiment de La Sarre
Compagnie de danse Énigme
Corporation Hector-Charland
Exposition agricole Rive-Nord

Expo Art et Artisanat de L'Assomption
Festival Geekulture Lanaudière
L'Orch'Est
Marché de Noël de L'Assomption
Sinfonia de Lanaudière
Société Jacques-DeGeay
Théâtre Côte à Côte

Parmi ces organismes, la Ville en soutient financièrement six (6) : Archives Lanaudière, Corporation Hector-Charland, Expo agricole Rive-Nord, Expo Art et Artisanat, Marché de Noël et Société Jacques-DeGeay.

Source : Ville de L'Assomption, 2022

Le patrimoine culturel

La Ville de L'Assomption joue un rôle central dans la protection et la mise en valeur du patrimoine. Le tableau suivant présente la liste des bâtiments patrimoniaux inscrits au Registre du Patrimoine du Québec en 2022.

Liste des bâtiments patrimoniaux reconnus par la Ville de L'Assomption

Chapelle Bonsecours (cité)
Collège de L'Assomption et son terrain (classé)
Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge et son presbytère (cité)
Vieux Palais de justice de L'Assomption (classé)
Ancien couvent de la Congrégation-de-Notre-Dame (cité)
Maison Geoffrion (cité)

Source : Ville de L'Assomption, 2022

Le Registre recense six (6) lieux patrimoniaux uniques (et deux (2) bâtiments dépendants) alors que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en répertorie 45 autres. Si l'on considère l'ensemble de la MRC de L'Assomption, 375 bâtiments historiques, la plupart résidentiels, ont été répertoriés et 2 748 photos de ces lieux sont disponibles à la consultation.

Si l'on se limite à la Ville de L'Assomption, 14 bâtiments patrimoniaux ou lieux culturels notables ont été identifiés. De plus, près de 200 maisons patrimoniales ont été nommées par la Ville. Voici la liste de tous ces lieux liés à la culture.

Bâtiments patrimoniaux et culturels notables de la Ville de L'Assomption

Seigneurie des Patriotes	Espace créatif
Fort de L'Assomption	Collège de L'Assomption
Chapelle Bonsecours	Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Théâtre Hector-Charland	Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge
Place Publique	Maison de la Culture - Bibliothèque Christian-Roy
M Galerie	Vieux Palais
Bistro l'Ange Cornu	
Maison Jacques-Parizeau	

La Ville joue aussi un rôle de premier plan dans la programmation et la présentation d'événements culturels, à titre de partenaire.

En 2022, Tourisme Lanaudière a commandé une étude sur le tourisme culturel² qui reconnaissait l'importance des activités, des équipements et des bâtiments culturels dans la fréquentation touristique, en particulier dans le sud de la région. On y note qu'une grande majorité de touristes culturels est attirée par des expériences mixtes de nature/culture où la composante agrotouristique est importante. Voici les principales recommandations de l'étude qui seront à prendre en compte dans la nouvelle Politique culturelle :

1. Améliorer l'expérience culturelle touristique globale;
2. Maximiser l'interconnectivité des actifs au bénéfice du touriste;
3. Bonifier l'expérience client touristique;
4. Développer des occasions pour amener à maturité le potentiel culturel touristique latent.

Sommaire des constats

L'analyse des constats sociodémographiques et culturels ainsi que l'offre culturelle de L'Assomption a permis d'identifier les facteurs déterminants à prendre en compte dans la nouvelle Politique culturelle.

Au point de vue de la population, on note :

- La présence d'une population supérieure d'enfants et de jeunes adultes;

- Une croissance de la part des adolescents au cours des dix (10) prochaines années;
- Une croissance démographique supérieure à celle du Québec;
- La stabilité de la population, comparable à celle du Québec;
- L'importance du groupe de la classe moyenne supérieure (revenus entre 60 000 \$ et 100 000 \$);
- La connaissance presque universelle du français;
- Une culture de proximité forte chez les citoyens.

Au point de vue des artistes et des travailleurs culturels, on relève :

- Une présence d'artistes professionnels, mais peu soutenus par le CALQ et la SODEC;
- Une abondance d'organismes culturels de différentes disciplines;
- Un soutien municipal constant aux organismes culturels.

Au point de vue de la vie culturelle, on remarque :

- Une bibliothèque cotée supérieure à la moyenne;
- Une programmation culturelle municipale en expansion du côté des événements;
- Une richesse patrimoniale reconnue par le nombre d'édifices cités et classés;
- La diversité et la distinction de la programmation du diffuseur principal;
- Des partenariats riches de réussites;
- Le dynamisme de la Ville à obtenir des ententes de développement culturel.

² IDMRS (2022), Structuration du tourisme culturel dans Lanaudière, disponible à <https://www.culturelanaudiere.qc.ca/public/assets/pdf/articles/fe2fa583567340ed3b294a1ad601034a8748425f8804d8ca015220490e115855fd3669e51660dc33a10461f277d22582fb2506c4ea72c732d4da1c4bb78a767.pdf>

5

OPPORTUNITÉS ET ENJEUX

La Ville de L'Assomption peut compter sur un nombre significatif de forces sur le plan culturel.

FORCES

- Un parc patrimonial largement reconnu avec plusieurs édifices classés et cités, dont le Vieux Palais³, pour lequel une vision culturelle pourrait renforcer la présence des citoyens;
- Un centre-ville effervescent grâce à la présence de plusieurs institutions et de nombreux étudiants;
- Un fort sentiment d'appartenance des citoyens;
- Une abondance d'espaces verts;
- Une bibliothèque cotée supérieure à la moyenne;
- Une décentralisation des activités culturelles dans les quartiers;
- Une programmation distincte et multidisciplinaire de qualité au Théâtre Hector Charland, qui a offert 360 représentations devant plus de 63 000 spectateurs en 2021-2022;
- La reconnaissance de 14 organismes culturels, dont 6 sont soutenus; ces organismes sont aussi appuyés par plusieurs associations, ministères et sociétés d'État au niveau régional, provincial et fédéral;
- La présence de plusieurs événements culturels, dont le Marché de Noël, le Festival Cultura - Expo Rive Nord, les Médiévales de Lanaudière et les Week-ends place publique qui ont attiré ensemble plus de 60 000 participants en 2022 (ce qui augmente le potentiel touristique de L'Assomption);
- L'augmentation du budget consacré aux événements culturels de 133 000 \$ à 485 000 \$ entre 2018 et 2022;
- La hausse du budget dédié aux loisirs et à la culture, comptant pour 13,6 % du budget municipal en 2022.

³ Lors d'un sondage mené par la Ville auprès des citoyens en 2023, 40 % d'entre eux ont fréquenté le Vieux Palais au moins une fois l'année dernière.

Au cours des prochaines années, la Ville peut aussi tirer avantage d'opportunités sur le plan culturel.

OPPORTUNITÉS

- Avec la hausse du télétravail, les citoyens de L'Assomption seront en quête de plus de participation et de fréquentation culturelle de proximité; ces activités de proximité comptent déjà pour 60 % des déplacements liés aux loisirs et à la culture à L'Assomption;
- L'importance de la population d'âge scolaire augmente le potentiel de participation et de fréquentation aux activités artistiques pour l'enfance et la jeunesse;
- L'augmentation graduelle du nombre d'aînés favorise les activités culturelles intergénérationnelles;
- La présence d'une diversité culturelle francophone enrichira la vie culturelle;
- La richesse historique et patrimoniale de la Ville;
- La qualité de la restauration et de l'agrotourisme;
- Le potentiel d'attraction touristique en raison de la présence accrue d'événements, ce qui renforcera le pôle culturel sud de la région de Lanaudière et l'apport économique des touristes culturels.

La nouvelle Politique culturelle doit aussi tenir compte des enjeux et des défis qui ont émergé des constats. Ces facteurs constituent des éléments sur lesquels la Ville ne peut pas toujours intervenir, mais qui peuvent influencer les priorités à envisager.

ENJEUX

- Plusieurs maisons patrimoniales ne sont pas protégées de la destruction ou d'altérations importantes provenant de la croissance de la population;
- Le nombre d'habitants avec un diplôme universitaire est sous la moyenne régionale et québécoise, mais les revenus de la classe moyenne supérieure figurent au-dessus;
- Les villes voisines développent actuellement un parc d'équipements et d'événements culturels majeurs, ce qui crée une forte pression sur le marché et favorise une stratégie de distinction.

DÉFIS

- Peu d'organismes culturels œuvrant sur le territoire sont reconnus par le CALQ ou la SODEC;
- La croissance de l'offre culturelle en adéquation avec l'ensemble des parties prenantes (citoyens, organismes, promoteurs, etc.);
- Les activités de loisirs culturels n'ont pas repris leur niveau prépandémique;
- La collection d'œuvres d'art public est morcelée entre plusieurs propriétaires;
- Le plan d'entretien des infrastructures culturelles est à revoir;
- Les limites des infrastructures d'accueil pour le tourisme culturel.

6.

ORIENTATIONS ET ACTIONS

A. Axe 1

Participation citoyenne et citoyenneté culturelle

Les grands objectifs qui ont guidé l'actualisation de la Politique culturelle sont les suivants :

- Rendre accessible la culture aux différents groupes d'âge (enfants, adolescents, familles, aînés) et aux différents quartiers de la Ville;
- Favoriser la participation de tous les citoyens, dont les nouveaux arrivants, dans une diversité de formes d'art sur tout le territoire.

Orientation 1 : Accroître l'accès des citoyens à la culture

Lors des consultations, plusieurs citoyens ont noté l'importance des activités culturelles présentées tout au cours de l'année, que ce soit dans les établissements culturels, dans les lieux publics, à la bibliothèque, dans les événements culturels, à l'extérieur comme à l'intérieur. Cet accès des citoyens à la culture s'inscrit dans un objectif de démocratisation de la culture, comme le dénotent les orientations et les actions suivantes.

Orientation 1.

Orientations

1.1 Poursuivre les efforts d'analyse des besoins des clientèles et d'adaptation de la programmation culturelle

1.2 Favoriser le développement de l'offre d'activités culturelles

Actions

- Promouvoir les activités destinées à l'enfance et à l'adolescence pour refléter leur poids démographique dans la programmation culturelle et investir dans les activités intergénérationnelles
- Étudier la possibilité d'offrir des tarifs privilégiés ou un passeport culturel aux enfants et aux adolescents pour participer à la programmation culturelle, potentiellement sur le modèle du Passeport culturel du Québec
- Continuer de développer l'offre culturelle dans le quartier central de la Ville, entre le Vieux Palais et le Théâtre Hector-Charland, en créant une allée de la culture avec un branding original
- Poursuivre le leadership en arts visuels en développant la collection municipale d'oeuvres d'artistes locaux et en lui donnant plus de visibilité

Orientations

1.3 Utiliser l'art numérique comme instrument d'accessibilité à la culture

Actions

- Explorer la possibilité de créer une expérience culturelle numérique en extérieur avec des partenaires publics et privés
- Favoriser l'appropriation numérique des citoyens, entre autres des personnes âgées

1.4 Encourager la participation culturelle par une offre de transport et faciliter l'accessibilité au centre-ville

- Créer un partenariat avec Exo afin de favoriser une offre adaptée de transport intrarégional pour amener des consommateurs culturels au centre-ville
- Faciliter l'accessibilité aux événements et activités culturelles par un réaménagement et une meilleure identification des stationnements au centre-ville

1.5 Enrichir les stratégies de visibilité et d'accessibilité à la programmation culturelle

- Accentuer, au point de vue de la coordination promotionnelle, le quadrilatère culturel unique du Cégep, du Collège, de l'Ange Cornu et du Théâtre Hector-Charland
- Renforcer les ressources municipales engagées dans la promotion des activités culturelles, dont la lettre d'information *Info-Ville* et la promotion des événements culturels sur le panneau électronique



Orientation 2.

Orientation 2 : Favoriser la participation culturelle

Alors que la première orientation visait une plus grande démocratisation des activités culturelles par une participation accrue, la seconde orientation vise la participation directe des citoyens à la vie culturelle, dont les actions s'inscrivent dans une démarche de démocratie culturelle.

Orientations

2.1 Favoriser le retour de la participation aux activités culturelles, en faisant la promotion d'activités inclusives de la diversité culturelle et en encourageant la participation des bénévoles

Actions

- Stimuler le retour de la participation citoyenne aux activités culturelles de la Ville en profitant de la hausse du télé-travail pour promouvoir une culture de proximité
- Promouvoir des activités inclusives de la diversité culturelle
- Encourager et souligner la participation des bénévoles dans les activités culturelles

2.2 Intégrer les activités nature/culture et sport/culture

- Développer davantage l'accès aux rives en y proposant des activités nature/culture et sport/culture

2.3 Poursuivre les efforts investis dans la qualité de la langue française dans les publications

- Sensibiliser les partenaires reconnus par la Ville à la qualité du français dans leurs publications

B. Axe 2

Vitalité artistique et patrimoine

Alors que la vitalité artistique définit ce que nous deviendrons, le patrimoine nous rappelle d'où nous venons. Les grands objectifs qui ont guidé le choix des orientations de l'Axe 2 sont les suivants :

- Poursuivre le déploiement d'infrastructures culturelles accessibles;
- Soutenir le développement des artistes et des organismes locaux;
- Mettre en valeur et rendre encore plus accessible le patrimoine exceptionnel de la Ville de L'Assomption.

Orientation 3.

Orientation 3 : Poursuivre le développement des infrastructures culturelles

Au cours des années, la Ville de L'Assomption s'est dotée d'un plan ambitieux d'infrastructures culturelles que la nouvelle Politique culturelle compte poursuivre et réaliser.

Orientations	Actions
3.1 Maintenir la qualité des infrastructures culturelles et les mettre aux normes au besoin	<ul style="list-style-type: none">• Revoir le plan d'entretien des infrastructures culturelles et favoriser leur rénovation au besoin
3.2 Favoriser l'accessibilité des installations culturelles de la Ville pour la diffusion des artistes et organismes locaux	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des espaces de diffusion et d'exposition aux artistes et organismes locaux
3.3 Assurer la disponibilité des autres infrastructures culturelles liées à la pratique artistique et culturelle et à la diffusion	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les efforts de la Corporation Hector-Charland dans l'accueil d'artistes locaux en résidence• Sur le plan de la diffusion, soutenir le retour en salle des spectateurs du Théâtre Hector-Charland à la suite de la pandémie
3.4 Soutenir le développement de la bibliothèque à titre de carrefour d'accès au savoir pour tous les citoyens et de levier de développement culturel	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir le retour des usagers à la suite de la pandémie
3.5 Consolider la présence de la Sinfonia de Lanaudière à L'Assomption	<ul style="list-style-type: none">• Explorer avec la Sinfonia les moyens à mettre en oeuvre pour consolider sa présence à L'Assomption, entre autres auprès des jeunes
3.6 Favoriser une programmation en continu sur la place publique du centre-ville de L'Assomption	<ul style="list-style-type: none">• Concerter les intervenants autour de l'animation de la place publique du centre-ville et de son aménagement futur
3.7 Consolider les événements culturels existants	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser une meilleure concertation entre tous les événements culturels

Orientation 4.

Orientation 4 : Soutenir la vitalité artistique

Le soutien aux artistes et organismes locaux est un élément essentiel contribuant à la vitalité culturelle de L'Assomption. Depuis une décennie, les dépenses en culture des municipalités québécoises sont en croissance constante, entre autres pour le soutien des organismes professionnels en arts et lettres. Ce financement joue souvent un rôle de levier permettant aux organismes d'avoir accès aux Conseils des arts du Québec et du Canada ainsi qu'à la Société de développement des entreprises culturelles..

Orientations

Actions

4.1 Soutenir les organismes culturels en étant attentifs à leurs besoins

- Poursuivre le programme de soutien aux arts et à la culture, en soutenant les organismes culturels de L'Assomption et en continuant de leur offrir un appui logistique
- Être à l'affût des initiatives ponctuelles et des programmes de subventions

4.2 Mettre en valeur les réalisations des artistes de L'Assomption, dont ceux qui sont en émergence

- Collaborer avec les partenaires dont la mission est de mettre en valeur les artistes et organismes culturels de la Ville
- Travailler en concertation avec les organismes partenaires pour soutenir les artistes en émergence

4.3 Favoriser une plus grande concertation entre les artistes, organismes, commerces, événements, institutions d'enseignement et autres parties prenantes concernées par l'animation culturelle de la Ville

- Organiser au besoin un événement culturel thématique de type forum pour que les artistes, organismes, commerces, événements, institutions d'enseignement et autres puissent se rencontrer pour se concerter



Orientation 5.

Orientation 5 : Continuer la préservation et la mise en valeur du patrimoine

Parmi les villes de la grande couronne de Montréal, la Ville de L'Assomption est un modèle de préservation et de mise en valeur du patrimoine, non seulement pour son patrimoine bâti, mais aussi pour la mise en valeur des paysages naturels, des archives et du patrimoine immatériel.

Orientations

5.1 Poursuivre la mise en valeur du patrimoine, en particulier les lieux patrimoniaux privés et non classés

Actions

- Poursuivre les analyses des bâtiments et sites d'intérêts patrimoniaux présentant un potentiel d'utilisation polyvalent et mixte
- De concert avec la MRC, maintenir à jour la liste du patrimoine bâti, paysager et immatériel
- Mettre en valeur les lieux patrimoniaux privés et non classés, entre autres en faisant connaître l'information sur les subventions disponibles afin de favoriser à long terme leur entretien et susciter l'implication du secteur privé dans leur mise en valeur

5.2 Assurer la conservation des éléments patrimoniaux significatifs

- Conserver et mettre en valeur les objets et artefacts que possède la Ville de L'Assomption

5.3 Accroître la connaissance de l'histoire et du patrimoine par la population résidente, excursionniste et touristique

- Mettre en valeur les lieux et les personnages historiques par des projections
- Favoriser la dimension historique et patrimoniale pour la dénomination de lieux nouveaux
- Rajeunir le parcours patrimonial pour le rendre plus attractif
- Maintenir et consolider le partenariat avec le Centre régional d'archives de Lanaudière
- Participer à des projets de fouilles archéologiques pouvant avoir des retombées historiques potentielles pour la municipalité

5.4 Encourager la mise en valeur des oeuvres dans les nouveaux édifices

- Encourager la réalisation d'oeuvres d'art dans les nouveaux édifices (Politique gouvernementale d'intégration de l'art à l'architecture, dite du 1 %)

C. Axe 3

Concertation et rayonnement

Les priorités de l'Axe 3 ont été inspirées d'une vision où la culture ne doit pas être de la seule responsabilité de la Ville, mais que celle-ci doit tisser des liens avec tous les partenaires de la communauté. Les liens entre culture, éducation et vie sociale, comme ceux de la culture et du tourisme, existent depuis longtemps; ceux de la culture et de l'économie sont plus récents au Québec, mais, depuis une décennie, plusieurs villes ont proposé des initiatives et stimulé des maillages liant le monde des arts et celui des affaires.

Les grands objectifs qui ont guidé l'élaboration de l'Axe 3 sont les suivants :

- Accentuer la concertation et le partenariat pour accroître l'impact de la Politique culturelle;
- Utiliser la culture comme outil de rayonnement de L'Assomption.

Orientation 6.

Orientation 6 : Faire de la concertation et des partenariats les principaux modes d'intervention

Déjà dans la Politique culturelle de 2002, la Ville avait choisi de faire de la concertation un de ses principaux modes d'intervention en facilitant des partenariats. Les célébrations du 300^e ont illustré la force de ces partenariats. Les orientations et les actions proposées plus bas visent à renforcer cet objectif.

Orientations

Actions

6.1 Développer le partenariat avec les acteurs du milieu en arts numériques

- Poursuivre le partenariat avec le Cégep pour le développement des arts numériques dans leur laboratoire
- Développer un partenariat avec l'agent dédié aux arts numériques à Culture Lanaudière

6.2 Se concerter avec les partenaires scolaires, collégiaux et universitaires afin d'affirmer le positionnement de L'Assomption comme ville de culture

- Sensibiliser les partenaires du milieu de l'éducation à la possibilité d'implanter un parcours culturel complet (aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire) afin de mobiliser les enfants et les adolescents à la culture

6.3 Consolider la collaboration avec le milieu universitaire

- Suite à l'arrivée d'un campus de l'UQTR au centre-ville de L'Assomption, établir un partenariat culturel avec l'Université

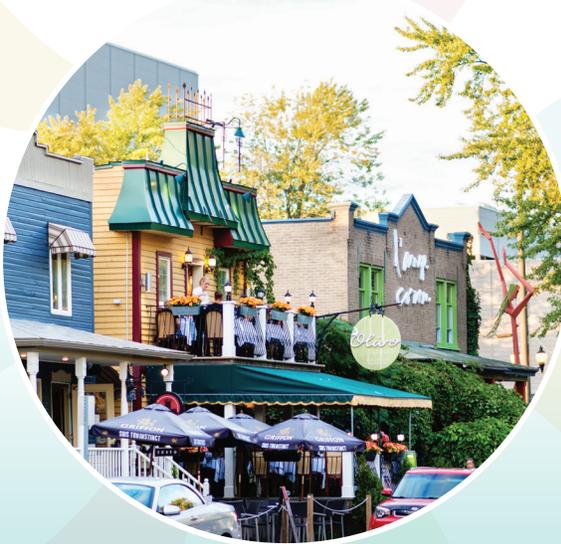
Orientations

6.4 Consolider la collaboration avec les intervenants pour favoriser l'accroissement des excursionnistes et des touristes culturels

6.5 Poursuivre le bilan annuel de la Politique culturelle et de son plan d'action de même que le renouvellement de la Politique culturelle tous les 10 ans et le plan d'action tous les 5 ans

Actions

- Diffuser l'information culturelle dans un point d'information touristique
- Favoriser les projets d'hébergement touristique
- Se doter d'un budget culturel en cohérence avec les choix effectués dans la présente Politique
- Réaliser un bilan annuel de la Politique culturelle et de son plan d'action
- Continuer de solliciter des ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour réaliser le plan d'action
- Renouveler le plan d'action culturel tous les 5 ans



Orientation 7 •

Orientation 7 : Recourir à la culture pour renforcer le caractère distinctif de L'Assomption et en faire un outil de son rayonnement

L'Assomption affirme déjà son caractère distinctif par la richesse de son patrimoine et son dynamisme culturel. Dans la Politique culturelle de 2002, on faisait déjà référence aux événements culturels et aux fêtes pour affirmer le caractère distinctif de L'Assomption. Les orientations et actions prévues dans ce volet visent à renforcer ce caractère distinctif qu'apporte la culture à L'Assomption et d'en faire un outil de rayonnement.

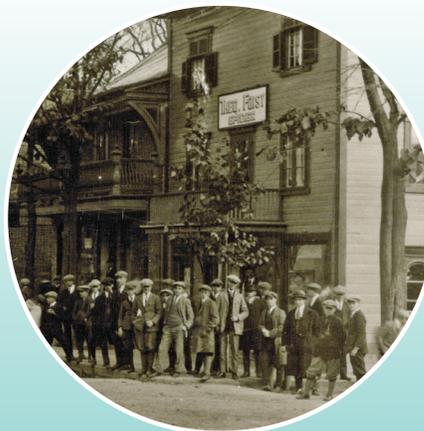
Orientations

7.1 En accord avec l'Agenda 21C de la culture, inscrire le développement culturel au sein du développement économique, social et durable de la Ville

7.2 Associer la vie culturelle et l'identité historique de L'Assomption à la promotion de son image de marque

Actions

- S'inspirer de l'Agenda 21C de la culture pour sensibiliser les événements et organismes culturels à l'environnement en adoptant des plans de développement durable
- Poursuivre la promotion et le soutien des événements culturels tout au long de l'année
- Réaliser une campagne de communication « parapluie » permettant de promouvoir l'ADN de L'Assomption tout au long de l'année en mettant davantage en valeur le descriptif de marque « Ville de Culture et de Patrimoine »
- Maintenir ce positionnement de marque



7.3 Associer développement culturel et développement du tourisme

- Mettre en valeur la réouverture du Musée de l'éducation initié par Archives Lanaudière
- Promouvoir la qualité de la restauration, de l'agroalimentaire, des micro-brasseries et des artisans locaux lors des événements culturels

7.4 Accroître la visibilité des lieux, des artistes et des organismes culturels locaux

- S'inscrire dans la stratégie de Tourisme Lanaudière qui favorise le développement d'un pôle culturel à L'Assomption en s'appuyant sur ses lieux et événements

7.5 Accueillir, soutenir et développer des événements culturels distinctifs propres à L'Assomption

- Promouvoir le développement d'au moins un événement rassembleur d'envergure régionale
- Poursuivre les fêtes et autres événements rassembleurs pour les citoyens



7.

CARTOGRAPHIE

Lieux culturels et patrimoniaux de la Ville de L'Assomption



Seigneurie des Patriotes
573, montée Sainte-Marie
Ferme agrotouristique avec table champêtre.
Site du festival annuel des Médiévales de Lanaudière.

Novembre 2022 | Division loisirs, culture et tourisme

8.

REMERCIEMENTS MEMBRES DU COMITÉ ET PARTENAIRES

Nathalie Ayotte, conseillère municipale district 1 Hector-Charland

Christian Demers, directeur général adjoint et directeur des services à la communauté, aménagement du territoire et environnement

Marc-André Desjardins, directeur général adjoint et directeur des services corporatifs et sécurité civile

Jean-Charles Drapeau, responsable du Bureau de développement économique

Patricia Ayotte, cheffe de division aménagement urbain

Fanny Bertrand-Giroux, cheffe de division loisirs, culture et tourisme

Marjolaine Bertrand, bibliothécaire

Julie Charette, adjointe administrative division loisirs, culture et tourisme

Amélie Issa, conseillère en communication

Catherine Le Beau, coordonnatrice division loisirs, culture et tourisme

Jean-François Sénécal, urbaniste division aménagement urbain

Nathalie Courville, directrice de projet Art Expert

André Courchesne, expert en politique culturelle Art Expert et de la chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi Marcoux, HEC Montréal

Hugo Dufour, chercheur Art Expert

René St-Amand, chercheur Art Expert

Remerciements à tous les partenaires culturels ayant participé à la démarche tels que la Corporation Hector-Charland, Culture Lanaudière, la Corporation du Vieux Palais, le Collège de l'Assomption, le Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption, l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Théâtre Côte à Côte ainsi que plusieurs autres.

OBJECTIFS CULTUR
SOUTENIR ARTISTE
ENJEUX PARTICIPA
EXPOSITION INCI
OUTILS VIE ACCE
RAYONNEMENT ID
OPPORTUNITÉS AR
PATRIMOINE ACTIO
VITALITÉ COMMUNI
ORIENTATIONS VIS
DÉVELOPPEMENTS
POTENTIEL CROISS
PRÉSERVATION AID
CONCERTATION EM
ACTIVITÉS CULTURE
TERRITOIRE DIFFUS
PARTENARIATS VIT
DÉVELOPPEMENT
CULTUREL VISION



ÉDITION 2023

POUR INFORMATION

450 589-5671

bureauducitoyen@ville.lassomption.qc.ca

ville.lassomption.qc.ca



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine